ADJOINT AU CONSEILLER DE PREVENTION (H/F)

Pôle Education, Sport et Jeunesse
Ingénieurs territoriaux

Référence : CB.16.359
Date de clôture des candidatures : 20/01/2017

Le Pôle Education, Sport et Construction est en charge du fonctionnement des collèges, des actions sportives, de la maintenance et aménagements des bâtiments départementaux, et de la construction ou réhabilitation de bâtiments.

Mission

Vous assistez le Conseiller de prévention du PESC, dans le cadre des missions statutaires de conseiller prévention fixées par le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale.
Vous conseillez techniquement le DGA et les responsables hiérarchiques du PESC en matière de prévention des risques liés au poste de travail des agents.
Avec le Conseiller de prévention, vous assurez le lien entre les services départementaux et les chefs d'établissements pour tous sujets qui concernent les problématiques des risques professionnels des ATTEE.

Activités

A la demande du conseiller de prévention, vous :
- Participez aux réunions et groupes de travail, en tant que correspondant du service central de la prévention des risques professionnels pour le PESC.
- Collaborez aux enquêtes et recensements relatifs à l'hygiène et sécurité au poste de travail (dans le cadre de la préparation des dossiers pour le CHSCT, l'élaboration du cahier des charges de marchés publics, le recensement des ayant délégation de signature pour des documents relatifs à l'hygiène et sécurité...).
- Contribuez à l'animation du réseau d'assistants de prévention du PESC.
- Conseillez et aidez les responsables hiérarchiques dans l'élaboration et le suivi du plan d'action concernant le document unique d'évaluation des risques professionnels, et dans la mise en place des procédures relatives aux interventions d'entreprises extérieures.
- Conseillez et aidez les responsables hiérarchiques dans la rédaction des plans de prévention.
- Accompagnez les responsables hiérarchiques vis à vis des contrôles réglementaires sur les équipements et machines de travail, et veillez à leur mise en œuvre effective dans les services concernés.
- Gérez les demandes inscrites sur les registres santé et sécurité au travail du PESC.
- Participez à l'identification des besoins en matière de formation à la sécurité des personnels (secourisme, habilitations réglementaires, etc.).

Dans le cadre de la Charte hygiène et sécurité entre les EPLE et le département, et à la demande du chef d'établissement, vous :
- Assurez une aide ponctuelle dans la mise en place de document unique d'évaluation des risques.
- Emettez un avis sur les demandes d'action relevant des services départementaux.
- Intervenez dans les locaux des collèges pour résoudre les problèmes d'hygiène et de sécurité des agents départementaux.
- Réalisez des enquêtes de terrain dans les collèges en cas d'accident ou de maladie professionnelle grave, et indiquez au chef d'établissement les actions de prévention à mettre en œuvre.

Profil

- Connaissance approfondie de la réglementation en matière de santé sécurité au travail (expérience dans la fonction publique appréciée)
- Profil bac + 5 (master 2, école d'ingénieur)
- Rigueur, disponibilité, très bon relationnel (diplomatie, pédagogie).
- Permis B obligatoire (poste à Nanterre avec des déplacements à prévoir dans le département des Hauts-de-Seine)